

COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE

Poste n° 02 :

Professeur.e / Communication graphique et visuelle : Design graphique (2/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU POSTE

Graphiste généraliste aux expériences variées dans la communication visuelle (direction artistique, suivi de projets, identité visuelle, design éditorial, web design), le/la candidat.e possède de grandes qualités d'écoute, méthodologiques et des capacités avérées pour la coordination des projets et des équipes.

Son expérience pédagogique est reconnue. Il/Elle a le sens et le goût du travail en atelier.

DESCRIPTION DU COURS

La mission pédagogique du/de la professeur.e est liée à la première année de Bachelor et la première année de Master.

En bachelor, le/la professeur.e sera amené.e à orienter le travail des étudiant.e.s vers un travail de synthèse qui rassemblera les différents savoirs acquis préalablement dans l'année (conception, typographie, dessin, représentation graphique, mise en page, et autres).

En master, le/la professeur.e sera amené.e à orienter le travail des étudiant.e.s vers le développement d'une identité visuelle approfondie en veillant à y déployer et y transmettre une méthodologie propre à cette pratique (positionnement, conception, réalisation, diffusion).

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'option Communication visuelle et graphique, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement.

Le/la professeur.e est également appelé.e à impliquer les étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel qui contribue à la dynamique de l'option, prépare et favorise tout particulièrement l'insertion des étudiants dans le monde professionnel.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le/la professeur.e consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).
La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

ATELIER D'ESPACE URBAIN

Poste n° 08 :

Professeur.e / Cours artistiques de l'option : Recherches (3/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Artiste plasticien.ne aux pratiques pluridisciplinaires et/ou multimédia, le/la professeur.e est engagé.e et reconnu.e sur la scène artistique.

Il/Elle a de la relation entre art et espace urbain une vision large, polysémique, documentée, mise en perspective par la réflexion critique et la pratique. Il/Elle développe une vision de l'espace urbain qui ouvre ses dimensions et son ancrage, qu'il soit territorial ou (im)matériel.

Son projet pédagogique et artistique tient compte des différentes strates de l'atelier dans son projet pédagogique actuel pour s'en saisir et en développer une proposition personnelle et prospective qui s'intégrera au cycle Bachelier et/ou au cycle Master.

Le/la professeur.e a le sens du travail en équipe et un intérêt marqué pour la relation pédagogique. Son projet témoigne de sa capacité de conjuguer rigueur, exigence, ouverture et disponibilité, tant vis-à-vis des étudiants que de ses collègues.

L'expérience pédagogique préalable n'est pas une condition exclusive mais elle peut constituer un atout.

DESCRIPTION DU COURS

Centrée sur une dynamique de recherche, la proposition pédagogique offrira aux étudiants de l'option un terrain de prospection et de production artistique qui tient compte des enjeux contemporains de l'espace urbain et de l'art contemporain, et qui ouvre des perspectives nouvelles ou complémentaires au regard du projet pédagogique et artistique de l'option.

L'intervention du/de la professeur.e se fera dans le cadre des activités d'apprentissage et du programme d'atelier de l'option Espace Urbain, que ce soit de manière modulaire ou de manière hebdomadaire, selon la formule retenue avec le responsable d'option et le projet pédagogique proposé.

Il/Elle accompagnera les étudiants dans leurs projets personnels à l'échelle du Bachelier et/ou du Master, en collégialité avec les autres enseignants, et selon le projet proposé.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 3/12 consacre 3h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

DESSIN

Poste n° 10 :

Professeur.e / Dessin : Dessin et moyens d'expression (4/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU POSTE

Le/la candidat.e est un.e artiste faisant preuve d'une pratique artistique reconnue en dessin. Il/elle est actif.ve sur la scène artistique contemporaine ; il/elle expose régulièrement.

Le/la candidat.e a l'expérience de l'enseignement supérieur artistique et témoigne de grandes qualités d'écoute et d'investissement. Il/elle témoigne d'une ouverture aux questions de société contemporaine et à l'évolution de l'art contemporain. Il/elle a un intérêt voire une expérience pour la recherche en connexion avec les pratiques de l'art.

Son projet pédagogique allie rigueur, exigence, ouverture, disponibilité et entre en résonance avec le projet pédagogique de l'école.

Le/la candidat.e est capable de travailler en équipe et compose avec la dynamique du groupe. Il/elle participe à une culture de coopération.

Le/la candidat.e manie avec aisance les logiciels tels que Photoshop, InDesign, Illustrator, Première Pro, Lightroom, Sketchup....

Des connaissances ou un intérêt, voire une pratique dans d'autres domaines artistiques sont souhaitées (cinéma, musique, etc.)

La maîtrise du français est indispensable et la connaissance d'autres langues est souhaitée (principalement néerlandais-anglais).

Le/la professeur.e accompagne et guide avec ouverture et exigence les étudiant.e.s de Bachelier et de Master, dans leurs recherches personnelles, de l'élaboration du projet à la présentation. Il/elle organise et mène pour les étudiant.e.s des réunions collectives autour de questions spécifiques, comme l'analyse des sources et les problématiques de représentations. Il/elle a l'initiative ou co-construit des visites, des rencontres avec des acteurs du monde de l'art et des projets ancrés dans la structure de la ville ou en milieu rural.

Le/la professeur.e veille à soutenir les étudiant.e.s dans une recherche approfondie sur le sens de leur travail en leur fournissant des outils de réflexions et une méthodologie articulée sur les questions qui animent la société contemporaine. Il/elle accompagne les travaux de fin d'étude, voire des projets de mémoire.

Il/elle participe aux épreuves d'admission, conseils d'option, aux workshops hors-les-murs, à l'élaboration des présentations aux journées portes ouvertes, aux évaluations internes et jurys.

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'option Dessin, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement.

DESCRIPTION DU COURS

Le cours « Dessin et moyens d'expression » s'inscrit et s'intègre dans le cursus de l'atelier Dessin. L'atelier est un espace de travail et d'analyse où se réunissent les étudiant.e.s des deux cycles (Bachelier et Master) et les enseignants. Le terme « Dessin », comme discipline et pensée, définit la spécificité de l'orientation du travail des étudiants. Les multiples possibilités plastiques de la discipline permettent aux étudiant.e.s recherches et dialogues dans un champ vaste. Les professeur.e.s travaillent en symbiose et se partagent les rencontres individuelles et collectives. Ils/elles veillent au développement de l'autonomie des étudiant.e.s et de l'intelligence de leur pratique artistique. Les enseignant.e.s considèrent la sensibilité des étudiant.e.s ; ils/elles les conduisent à renforcer leur originalité et leur esprit critique en question de dessin contemporain. Par l'acquisition de savoirs et de savoir-faire adaptés, les étudiant.e.s seront capables de réaliser des œuvres artistiques singulières et riches de sens au terme de leurs études.

Les enseignant.e.s entretiennent également, une riche interactivité avec les autres cours de l'école (CASO, Cours généraux, Modules transdisciplinaires et Séminaires).

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 4/12 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le/la professeur.e consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

DESSIN

Poste n° 11 :

Professeur.e / Dessin : Dessin et moyens d'expression (4/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU POSTE

Le/la candidat.e est un.e artiste faisant preuve d'une pratique artistique reconnue en dessin. Il/elle est actif.ve sur la scène artistique contemporaine ; il/elle expose régulièrement ou développe une pratique performative.

Le/la candidat.e a l'expérience de l'enseignement supérieur artistique et témoigne de grandes qualités d'écoute et d'investissement. Son intérêt pour l'enseignement s'est éventuellement marqué par une formation pédagogique spécifique.

Il/elle témoigne d'une ouverture aux questions de société contemporaine et à l'évolution de l'art contemporain.

Son projet pédagogique allie rigueur, exigence, ouverture, disponibilité et entre en résonance avec le projet pédagogique de l'école.

Le/la candidat.e est capable de travailler en équipe et compose avec la dynamique du groupe. Il/elle participe à une culture de coopération.

Des connaissances ou un intérêt, voire une pratique dans d'autres domaines artistiques sont souhaitées (cinéma, musique, etc.)

La maîtrise du français est indispensable et la connaissance d'autres langues est souhaitée (principalement néerlandais-anglais).

Le/la professeur.e travaille avec transparence et confiance, en équipe soudée. Il/elle accompagne et guide avec ouverture et exigence les étudiant.e.s de Bachelier et de Master, dans leurs recherches personnelles, de l'élaboration du projet à la présentation. Il/elle organise et mène des réunions collectives avec les étudiant.e.s autour de questions spécifiques, thématiques et/ou transdisciplinaires comme la performance. Il/elle suscite la relation des questions plastiques à la musique ou d'autres arts et initie des projets liés aux processus et méthodes de travail. Il/elle a l'initiative ou co-construit des visites et des rencontres avec des acteurs du monde de l'art. Le/la professeur.e guide les étudiants du premier cycle dans le travail d'après modèle.

Il/elle participe aux épreuves d'admission, conseils d'option, aux workshops hors-les-murs, à l'élaboration des présentations aux journées portes ouvertes, aux évaluations internes et jurys.

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'option Dessin, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement.

DESCRIPTION DU COURS

Le cours « Dessin et moyens d'expression » s'inscrit et s'intègre dans le cursus de l'atelier Dessin. L'atelier est un espace de travail et d'analyse où se réunissent les étudiant.e.s des deux cycles (Bachelier et Master) et les enseignants. Le terme « Dessin », comme discipline et pensée, définit la spécificité de l'orientation du travail des étudiants. Les multiples possibilités plastiques de la discipline permettent aux étudiant.e.s recherches et dialogues dans un champ vaste. Les professeur.e.s travaillent en symbiose et se partagent les rencontres individuelles et collectives. Ils/elles veillent au développement de l'autonomie des étudiant.e.s et de l'intelligence de leur pratique artistique. Les enseignant.e.s considèrent la sensibilité des étudiant.e.s ; ils/elles les conduisent à renforcer leur originalité et leur esprit critique en question de dessin contemporain. Par l'acquisition de savoirs et de savoir-faire adaptés, les étudiant.e.s seront capables de réaliser des œuvres artistiques singulières et riches de sens au terme de leurs études.

Les enseignant.e.s entretiennent également, une riche interactivité avec les autres cours de l'école (CASO, Cours généraux, Modules transdisciplinaires et Séminaires).

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 4/12 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le/la professeur.e consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

CINEMA D'ANIMATION

Poste n° 12 : Professeur.e / Ecriture : Story board (3/12)

PROFIL

Le/la professeur.e est un.e professionnel.le de l'animation. Il/elle fait preuve d'une connaissance avérée du cinéma d'animation, de la diversité de ses formes et de ses techniques.

Son intérêt, ses compétences et sa pratique personnelle concernent principalement la dimension narrative des projets, la mise en image du récit et les nouvelles mises en œuvre du cinéma d'animation : multimédia, installations, etc.

Il/elle possède une expérience artistique et technique personnelle.

Il/elle a le goût du travail en équipe et la capacité de mettre en œuvre une pédagogie différenciée, adaptée au caractère individuel de l'enseignement.

MISSION

Le/la candidat.e intègre l'équipe pédagogique de l'option Cinéma d'animation de La Cambre dont il/elle partage les objectifs et la méthode. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique général de l'option, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement. Il/elle participe pleinement aux activités de l'option (évaluations, jurys, conseils d'option, etc.).

Au sein de l'atelier, le/la professeur.e est chargé.e des aspects suivants :

- Apport théorique du découpage d'un récit et de l'élaboration d'un story board, appuyé sur des exercices pratiques ;
- Gestion et suivi des projets, particulièrement dans la phase de découpage du récit ;
- Réflexion générale autour de la narration, du découpage, du montage dans les œuvres animées.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 3/12 consacre 3h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le/la professeur.e consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

ATELIER D'ESPACE URBAIN

Poste n° 13 :

Professeur / Espace Urbain : Atelier (9/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Artiste plasticien.ne aux pratiques pluridisciplinaires, le/la professeur.e est engagé.e et reconnu.e sur la scène artistique.

Il/Elle a de la relation entre art et espace urbain une vision large, polysémique, documentée, mise en perspective par la réflexion critique et la pratique. Il/Elle développe une vision de l'espace urbain qui ouvre ses dimensions et son ancrage, qu'il soit territorial ou (im)matériel.

Son champ d'action personnel, dans ses modalités esthétiques et les moyens d'expression associés, témoigne d'une ouverture aux implications sociales, politiques et culturelles que recèle l'art en général. Il/Elle interroge toutes ces notions sur le plan critique et relationnel, mais développe également une pratique de l'art dans le sens que lui confère l'autonomie de l'art contemporain.

Son projet pédagogique et artistique tient compte des différentes strates de l'atelier dans son projet pédagogique actuel pour s'en saisir et en développer une proposition personnelle et prospective à l'échelle du cursus complet sur les deux cycles d'études (Bachelor et Master).

Le/la professeur.e a le sens du travail en équipe et un intérêt marqué pour la relation pédagogique. La qualité de son engagement se mesure au climat d'émulation, de curiosité et de solidarité qu'il/elle est capable de mener dans les projets. Son projet témoigne de sa capacité de conjuguer rigueur, exigence, ouverture et disponibilité, tant vis-à-vis des étudiants que de ses collègues.

L'expérience pédagogique préalable n'est pas une condition exclusive mais elle peut constituer un atout.

DESCRIPTION DU POSTE

Le/la professeur.e est le/la responsable pédagogique de l'option Espace urbain. Il/Elle en détermine le projet pédagogique et artistique et le met en œuvre, en concertation et en collaboration avec les autres enseignants de l'atelier. Il/Elle participe à la constitution de l'équipe pédagogique de l'atelier en concertation avec la direction et les organes désignés à cet effet et propose l'organisation des activités pédagogiques spécifiques de l'atelier, par cycle d'études et par niveau de progression : cours, exercices, stages, etc. Ces activités spécifiques, auxquelles s'ajoutent les cours de tronc commun, représentent une part importante du cursus de l'étudiant.

Le/la professeur.e assure la coordination pédagogique, culturelle et administrative de l'atelier.

Le/la professeur.e souscrit au projet pédagogique et artistique de La Cambre, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres ateliers, cours artistiques, cours généraux et séminaires. Il/elle favorise et exploite au contraire rencontres, synergies et complémentarités.

Au-delà de l'École, le/la professeur.e est appelé.e à impliquer ses étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel, national et international, qui contribue à la dynamique de l'atelier. Il/elle prépare et favorise l'insertion des étudiants diplômés dans le monde professionnel : projets, stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires éventuelles... seront encouragés et facilités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(e.s) extérieur(e.s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 9/12 consacre 9h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 2h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

COURS GENERAUX

Poste n° 15 :

Professeur.e / Histoire et actualité des arts : Art contemporain (1/12)

PROFIL RECHERCHÉ

Le/la professeur.e est historien.ne de l'art. Son parcours professionnel, dans l'enseignement supérieur et hors enseignement, témoigne d'une compétence et d'une connaissance spécialisées dans la période considérée.

Il/elle fait preuve d'une bonne connaissance des pratiques à l'œuvre dans le monde de l'art et du design contemporains ; une expérience concrète de travail avec les artistes est un atout certain.

Le/la professeur.e est conscient.e des enjeux qui sont propres à l'enseignement supérieur artistique. Une bonne connaissance de l'école et de ses différents cursus est un atout supplémentaire.

DESCRIPTION DU COURS

Le cours s'adresse aux étudiants du 1er cycle (B1), tous cursus confondus, à raison de 2h/semaine pendant un quadrimestre.

Il traite de l'émergence de la modernité en art, dans un contexte de profondes mutations politiques et sociétales, techniques et économiques, de multiplication des pôles. Il montre comment ce concept de modernité a lui-même été sans cesse discuté, réévalué, « réapproprié » voire déconstruit, parallèlement à la mise en crise des notions d'art et d'artiste, et à celle des institutions qui les légitiment.

Le contenu du cours n'est pas livré pour lui-même mais adapté au caractère artistique des études. Le/la professeur.e est attentif.ve à la complémentarité de son cours avec les autres cours d'histoire de l'art dispensés aux étudiants pendant le 1er cycle et, plus généralement, avec les autres cours généraux et artistiques organisés dans l'école.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le/la professeur.e consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

SCENOGRAPHIE

Poste n° 20 :

Professeur.e / Scénographie : Arts de la scène et du spectacle (1/12)

PROFIL

Scénographe actif.ve dans la vie professionnelle et artistique, le/la professeur.e possède à la fois un acquis étendu au niveau des savoirs et des savoir-faire dans ce domaine et une vision culturelle large de cette pratique artistique en générale et des arts de la scène en particuliers.

Le/la professeur.e est destiné.e à intégrer l'équipe pédagogique de l'option Scénographie dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option.

Le/la professeur.e a une connaissance approfondie des arts visuels en général ainsi qu'une connaissance et une expérience approfondie de la scénographie de spectacle tant artistiquement que techniquement.

Il/elle possède de bonnes connaissances des outils de représentations tel que le dessin assisté par ordinateur (plans et modélisation 3D). Des savoir-faire complémentaires à la scénographie à proprement parlé tels que la conception d'éclairages, la conception d'habillages vidéos ou d'environnements sonores ainsi qu'une expérience de metteur en scène et/ou de dramaturge sont un plus à la candidature.

Le/la professeur.e encadrera un ou des projets destinés aux bacheliers de l'option, dont il/elle assurera la conception et le suivi en accord avec le projet pédagogique du responsable d'option.

Une ou plusieurs expériences pédagogiques dans l'enseignement supérieur artistique sont les bienvenues et un diplôme pédagogique est un plus.

DESCRIPTION DU COURS

L'intervention du/de la professeur.e se fera dans le cadre des activités d'apprentissage et du programme d'Atelier. Que ce soit de manière modulaire ou de manière hebdomadaire, selon la formule retenue avec le responsable d'option et le projet pédagogique proposé, son enseignement s'attachera aux spécificités esthétiques et techniques des arts de la scène en matière de conception de projet scénographique et dans un rapport à la création contemporaine.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le/la professeur.e consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

ARCHITECTURE D'INTERIEUR /DESIGN INDUSTRIEL

Poste n° 21 :

Professeur.e / Sciences et sciences appliquées : Résistance des matériaux (2/12)

PROFIL RECHERCHÉ

Professionnel.le actif.ve dans le domaine de la résistance des matériaux, le/la professeur.e est reconnu.e par son savoir et la maîtrise de ses connaissances. Son champ d'action est à la fois ouvert et déterminé par l'exigence de sa formation.

Une expérience pédagogique est souhaitable.

Il/elle est familier des outils informatiques et a une expérience de la mise en œuvre de projets dans ce domaine et des formations qui les accompagnent.

Le/la candidat.e dispose au minimum d'un titre de l'enseignement supérieur de niveau Master, en lien avec la matière enseignée.

DESCRIPTION DU COURS

Le cours est destiné aux étudiant.e.s de 1^{ère} année (B1) et de 2^e année (B2) des options « Architecture d'intérieur » et « Design industriel ».

Le cours de résistance des matériaux est construit sur une pédagogie active, orientée « projets », incitant les étudiant.e.s à intégrer pratiquement les connaissances par l'expérimentation.

Le/la professeur.e participe activement au projet pédagogique et artistique de l'école.

Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des options « Architecture d'intérieur » et « Design industriel » d'où sont issu.e.s les étudiant.e.s. De même, le/la professeur.e veille à articuler de manière pertinente le cours de Résistance des matériaux aux autres cours techniques, également orientés matériaux (bois, métal, verre et matières plastiques), dispensés aux étudiants.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le/la professeur.e consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

CONSERVATION ET RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Poste n° 22 :

Professeur.e / Sciences et sciences appliquées : Sciences appliquées à la restauration (1/12)

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme de chimie ou physique (minimum deuxième cycle universitaire ou équivalent) avec une spécialisation en sciences des matériaux.
- Faire preuve d'expérience active dans la recherche scientifique et sa gestion.
- Faire preuve d'expérience active dans les domaines suivants : technologie de manufacture des œuvres d'art ; méthodologies de restauration ; déontologie de la restauration ; matériaux de restauration.
- Avoir de l'expérience pédagogique, de préférence dans le domaine des sciences appliquées à la restauration d'œuvres d'art.
- Avoir la capacité d'expliquer des problèmes complexes d'une manière simple et didactique.
- Faire preuve d'esprit d'initiative et avoir une aptitude à travailler en équipe.

DESCRIPTION DU COURS

Il s'agit d'une introduction aux notions de base de chimie et physique des polymères naturels, artificiels et synthétiques, liés au patrimoine culturel et à sa conservation-restauration. Le but du cours est de permettre aux étudiant.e.s de comprendre le lien existant entre la composition chimique, la structure moléculaire, les propriétés physico-chimiques des matériaux constitutifs des œuvres traitées, et donc leur fonction au sein des œuvres, tout comme la composition des matériaux utilisés dans les traitements de conservation-restauration du patrimoine culturel.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le/la professeur.e consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

PHOTOGRAPHIE

Poste n° 23 :

Professeur.e / Techniques et technologies : Image 3D (1/12)

PROFIL RECHERCHE

Le/la candidat.e est photographe de formation ou possède une bonne connaissance du médium photographique, de ses enjeux contemporains et de ses applications de studio et de photogrammétrie.

Le/la candidat.e maîtrise de façon approfondie des logiciels tels que Blender (modélisation, rendering, 3D printing), Reality Capture (photogrammétrie), Unity et Unreal Engine (réalité virtuelle) ainsi que les technologies hardware (casques VR, imprimantes 3D) pour la création d'univers virtuels et l'impression 3D.

Une expérience dans l'enseignement supérieur artistique est un atout.

MISSION

Le/la professeur.e s'intègre à l'équipe pédagogique de l'atelier de Photographie et à son projet pédagogique, dont il/elle partage les objectifs et contribue au dynamisme et au développement.

Il/elle y développera un enseignement aux formes à définir (modulaire, ou suivi sur l'année) destiné à accompagner les étudiant.e.s dans leurs recherches créatives en matière de création 3D, en leur transmettant les compétences techniques nécessaires aux enjeux artistiques considérés.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le/la professeur.e consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

CINEMA D'ANIMATION

Poste n° 24 :

Professeur.e / Techniques et technologies : Sonorisation des films (6/12)

PROFIL RECHERCHE

Le/la professeur.e est un.e professionnel.le du cinéma. Il/elle fait preuve d'une connaissance avérée du cinéma d'animation, de la diversité de ses formes et de ses techniques.

Son intérêt, ses compétences et sa pratique personnelle concernent principalement la mise en son des projets audio-visuels dans leur diversité : films, multimédia, installations, etc.

Il/elle maîtrise les techniques de sonorisation.

Le/la professeur.e fait preuve d'une culture artistique et cinématographique large. Il/elle possède une expérience artistique et technique personnelle. Une expérience pédagogique au niveau supérieur est un atout.

Il/elle a le goût du travail en équipe et la capacité de mettre en œuvre une pédagogie différenciée, adaptée au caractère individuel de l'enseignement.

MISSION

Le/la candidat.e intègre l'équipe pédagogique de l'option Cinéma d'animation de La Cambre dont il/elle partage les objectifs et la méthode. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique général de l'option, à la vitalité et à l'évolution duquel il est étroitement associé. Il/elle participe pleinement aux activités de l'option (évaluations, jurys, conseils d'option, etc.).

Au sein de l'atelier, le/la professeur.e est chargé.e des aspects suivants :

- Les apports théoriques en lien avec le son, les principes de la sonorisation, le cinéma ;
- Les apprentissages pratiques du travail du son : conception, enregistrement, montage, post-production, mixage ... l'objectif n'étant pas de former des techniciens mais de permettre à des créateurs d'appréhender les techniques, les savoir-faire, les méthodologies et de les expérimenter ;
- La participation à la gestion et au suivi des projets des étudiant.e.s ;
- La réflexion générale autour de la composante sonore dans les œuvres cinématographiques et particulièrement dans l'animation.

Le/la professeur.e est également appelé.e à impliquer les étudiant.e.s dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel, national et international, qui contribue à la dynamique de l'option, prépare et favorise l'insertion des étudiant.e.s dans le monde professionnel : stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires, ... seront encouragés et facilités par lui/elle.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 6/12 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le/la professeur.e consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES (MASTER)

Poste n° 28 :

Professeur.e / Dramaturgie : Danse et chorégraphie (2/12)

PROFIL RECHERCHÉ

Le/la professeur.e est spécialiste de l'histoire de la danse et de l'étude des arts vivants, dans lesquelles il possède une formation universitaire. Son parcours professionnel, dans l'enseignement supérieur et hors enseignement, témoigne d'une compétence et d'une connaissance spécialisées dans le domaine.

Il/elle fait preuve d'une bonne connaissance des pratiques à l'œuvre dans le monde de la danse contemporaine ; une expérience concrète de travail avec les artistes est un atout certain.

Le/la professeur.e est conscient.e des enjeux qui sont propres à l'enseignement supérieur artistique. Une bonne connaissance de l'école et de ses différents cursus est un atout supplémentaire.

DESCRIPTION DU COURS

Le cours s'adresse aux étudiants du Master en Danse et pratiques chorégraphiques.

Il vise à familiariser les étudiants avec différents types de dramaturgies contemporaines et à comprendre ses liens avec la réalité du plateau ainsi qu'avec leur projet.

Les étudiant.e.s seront invité.e.s à observer, questionner, partager, et adopter une position critique face à leurs propres processus de création, ses différentes étapes et les enjeux méthodologiques qu'il entraîne. Les sessions comprendront des exercices pratiques et des discussions.

Le contenu du cours n'est pas livré pour lui-même mais adapté au caractère artistique des études. Le/la professeur.e est attentif.ve à la complémentarité de son cours avec les autres cours du programme de ce Master, compte tenu également de la particularité de sa coorganisation avec l'INSAS et Charleroi Danse.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le/la professeur.e consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES (MASTER)

Poste n° 29 :

Professeur.e / Esthétique : Danse (1/12)

PROFIL RECHERCHÉ

Le/la professeur.e est spécialiste de l'histoire de la danse et de l'étude des arts vivants, dans lesquelles il possède une formation universitaire. Son parcours professionnel, dans l'enseignement supérieur et hors enseignement, témoigne d'une compétence et d'une connaissance spécialisées dans le domaine.

Il/elle fait preuve d'une bonne connaissance des pratiques à l'œuvre dans le monde de la danse contemporaine ; une expérience concrète de travail avec les artistes est un atout certain.

Le/la professeur.e est conscient.e des enjeux qui sont propres à l'enseignement supérieur artistique. Une bonne connaissance de l'école et de ses différents cursus est un atout supplémentaire.

DESCRIPTION DU COURS

Le cours s'adresse aux étudiants du Master en Danse et pratiques chorégraphiques.

Il vise les objectifs suivants :

- Introduire l'étudiant à l'histoire récente de la danse moderne et postmoderne au XXe et XXIe siècle.
- Comprendre les principes esthétiques de la danse contemporaine.
- Introduire l'étudiant aux différentes théories du corps qui ont traversé l'histoire de la danse au XXe et XXIe siècle.
- Introduire l'étudiant aux différents courants de la danse contemporaine (danse pure, danse théâtre, danse conceptuelle).
- Introduire l'étudiant aux principes de l'analyse de la danse.
- Appliquer ces principes concrètement à travers l'analyse de différents spectacles concrets.

Le contenu du cours n'est pas livré pour lui-même mais adapté au caractère artistique des études. Le/la professeur.e est attentif.ve à la complémentarité de son cours avec les autres cours du programme de ce Master, compte tenu également de la particularité de sa coorganisation avec l'INSAS et Charleroi Danse.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le/la professeur.e consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES (MASTER)

Poste n° 31 :

Professeur.e / Danse et chorégraphie : Chorégraphie (2/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU POSTE

Le/la candidat.e est un.e artiste faisant preuve d'une pratique artistique reconnue dans le champ chorégraphique. Il/elle est actif.ve sur la scène artistique contemporaine.

Le/la candidat.e a l'expérience de l'enseignement supérieur artistique et témoigne de grandes qualités d'écoute et d'investissement. Il/elle témoigne d'une ouverture aux questions de société contemporaine et à l'évolution de l'art contemporain en général. Il/elle a un intérêt voire une expérience pour la recherche en connexion avec les pratiques de l'art.

Son projet pédagogique allie rigueur, exigence, ouverture, disponibilité et entre en résonance avec le projet pédagogique de l'école et du Master en Danse et pratiques chorégraphiques.

Le/la candidat.e est capable de travailler en équipe et compose avec la dynamique du groupe. Il/elle participe à une culture de coopération.

Le/la professeur.e accompagne et guide avec ouverture et exigence les étudiant.e.s du Master dans leurs recherches personnelles en vue de l'élaboration de leur projet artistique de fin d'études. Il/elle organise et mène avec les étudiant.e.s des temps de travail et d'analyse (individuels ou collectifs) qui devront mener aux objectifs suivants :

- Porter un projet artistique personnel singulier du point de vue de sa conceptualisation initiale.
- Présenter et défendre la mise en chantier d'un projet artistique personnel singulier.
- Synthétiser une pensée et un désir artistiques en un objet communicable à autrui.

Le/la professeur.e veille à soutenir les étudiant.e.s dans une recherche approfondie sur le sens de leur travail en leur fournissant des outils de réflexions et une méthodologie articulée.

Il/elle participe aux différents moments clés du calendrier pédagogique du Master (cartes blanches, sorties de workshops, évaluations internes, jurys).

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique du Master en Danse et pratiques chorégraphiques, compte tenu également de la particularité de sa coorganisation avec l'INSAS et Charleroi Danse.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

ACCESSOIRES

Poste n°32 : Assistant.e / Accessoires : Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHE ET MISSION

Le/la candidat.e, designer ou artiste de formation, a une pratique effective et reconnue dans l'édition d'objets et une connaissance avérée du secteur de l'accessoire, de l'accessoire de mode contemporaine au sens large. Une maîtrise des outils d'aide à l'organisation et partiellement numériques est souhaitable. Il/elle a une expérience pédagogique, et idéalement de l'enseignement supérieur artistique

L'assistant.e est intégré.e à l'équipe pédagogique du Master accessoires dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Il/elle adhère au projet pédagogique de l'option et participe activement à son évolution. Il/elle est impliqué.e, dans la mesure du temps disponible, dans le suivi des exercices et des projets personnels des étudiant.e.s, et dans leur évaluation.

Son apport pédagogique se situe à la fois au niveau méthodologique et conceptuel mais aussi au niveau technique – en particulier dans le domaine de la maroquinerie, dont il/elle maîtrise les techniques et exigences de production.

L'assistant.e est également appelé.e à impliquer les étudiant.e.s dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel qui est inscrit dans la structuration même de la formation, contribue à la dynamique du Master, prépare et favorise l'insertion des étudiant.e.s dans le monde professionnel.

L'assistant.e participe activement au projet pédagogique et artistique de l'école. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres options, cours artistiques, cours techniques et généraux. L'assistant.e favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e. à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

CINEMA D'ANIMATION

Poste n° 39: Assistant.e/Cinéma d'animation : Atelier - 3/10

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e s'intègre à l'équipe pédagogique en place, dont il/elle partage objectifs, moyens et méthodes. Son projet s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'option. Ses compétences dans le domaine du cinéma d'animation sont avérées et complémentaires des autres compétences déjà à l'œuvre dans l'atelier.

En particulier, l'assistant.e fait preuve des compétences suivantes :

- Connaissance et pratique des différentes mises en œuvre de l'animation : volume, dessin, objet, ...
- Intérêt pour les nouveaux champs d'application de l'animation : i-média, installation, multi-media, ...
- Maîtrise des principaux outils informatiques employés en animation
- Sens de l'organisation, de la gestion des plannings et du matériel

Parallèlement à ces compétences, l'assistant.e fera sienne une approche expérimentale de l'enseignement pour développer avec les étudiant.e.s, et en fonction de leurs projets, des procédés créatifs et personnels, avec une rigueur professionnelle.

Une expérience dans l'enseignement supérieur est un atout.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE

Poste 40 : Assistant.e / Communication visuelle et graphique : Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique du cursus dont il partage le projet pédagogique, les objectifs, et la méthode.

Il/elle assiste les professeur.e.s dans le suivi des projets d'atelier.

Il/elle est un.e interlocuteur.trice privilégié.e auprès des étudiants et fait le lien entre ceux-ci et l'équipe pédagogique.

Ses compétences dans le domaine de la communication visuelle sont avérées : un profil de graphiste généraliste aussi à l'aise dans le domaine du graphic-design, que de l'image et de la communication est souhaité. Des compétences particulières en illustration constituent un atout.

L'assistant.e fait preuve d'un réel intérêt pour la pédagogie. Il/elle est généreux, recherche le travail en équipe, est ouvert.e au dialogue ; il/elle porte un regard critique et constructif, aime l'expérimentation et le partage des savoirs.

L'assistant.e est doté d'un esprit de synthèse, de sens pratique, et d'une bonne organisation car il/elle est aussi impliqué.e dans l'organisation de toutes les activités extra-pédagogiques (secrétariat, planning, organisation de voyages pédagogiques, concours, expositions etc...) de l'atelier.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

ATELIER DE PEINTURE

Poste 46 : Assistant.e / Peinture : Atelier - 2/10

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Jeune artiste actif.ve dans le domaine de la peinture, porteur d'une démarche singulière, l'assistant.e a une bonne connaissance des enjeux actuels de la peinture et des pratiques plastiques en général. Son intérêt pour l'enseignement est marqué et la détention de l'Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur dans le domaine des arts plastiques est potentiellement un atout.

L'assistant.e intègre une équipe pédagogique existante dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Il/elle souscrit au projet pédagogique et artistique de l'option Peinture.

Il/elle accompagne les professeur.e.s de l'option dans la création et le suivi de modules de formation spécifiques (exercices, workshops), dans le soutien technique aux étudiants. Il/elle peut également être à l'initiative d'exercices collectifs et individuels, en accord avec l'équipe pédagogique.

Il/elle participe aux discussions critiques d'évaluation (bilans de présentation, jurys).

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE

Poste 47 : Assistant.e/Pratiques de l'exposition : Atelier 2/10

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Professionnel.le actif.ve dans le domaine des arts visuels en général, et de la photographie en particulier, l'assistant.e a une expérience avérée du commissariat d'exposition et du travail de curateur.trice dans le domaine des arts plastiques.

L'assistant.e intègre une équipe pédagogique existante dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Il/elle souscrit au projet pédagogique et artistique de l'option Photographie.

Il/elle accompagne les professeur.e.s de l'option dans la création et le suivi de modules de formation spécifiques (exercices, workshops) et dans le soutien technique aux étudiant.e.s en rapport aux questions d'accrochage, d'exposition, de confrontation de l'œuvre au regard. Il/elle peut également être à l'initiative d'exercices collectifs et individuels, en accord avec l'équipe pédagogique.

Il/elle participe aux discussions critiques d'évaluation (bilans de présentation, jurys).

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.

DESIGN TEXTILE

Poste n°49 :

Assistant.e / Techniques et technologies : Impression et ennoblissement (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique de l'option Design textile dont il/elle partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode.

Le poste d'assistant.e est consacré au suivi des recherches graphiques et imprimées. Il/elle intervient de façon privilégiée en Bachelier 2 où il/elle accompagne les étudiants dans une première approche de la sérigraphie et assure le suivi des recherches graphiques jusqu'au développement de motifs pour l'impression. Plus largement, il/elle est amené.e à intervenir de façon ponctuelle dans la mise au point de motifs à destination de différents types de mise en œuvre en Bachelier comme en Master.

Des tâches de gestion de matériel et de matières premières sont aussi de son ressort : entretien et gestion du plateau réservé à l'impression et à l'ennoblissement, gestion partielle des commandes de colorants/pâtes/enductions et matériel dans l'atelier (impression et ennoblissement).

Le ou la candidate présente une connaissance des différentes techniques d'impression et d'ennoblissement, de toutes les étapes du processus d'impression sérigraphique et manipule de façon fluide un large panel d'outils graphiques intervenant dans la gestion du dessin et dans la création de motifs vers différentes mises en œuvre au-delà de l'impression (maille ou tissage par exemple). Il/elle est engagé.e dans une pratique graphique créative, maîtrise les logiciels de gestion graphique, a une ouverture d'esprit sur des processus expérimentaux et un sens pratique général.

Il ou elle présente une capacité à travailler en équipe, cherche à poser un regard critique et constructif sur le travail des étudiant.e.s et partage généreusement ses expériences et savoir-faire.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022

MASTER DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES

Poste n°51 :

Assistant.e / Production - Générale (5/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique du Master en Danse et Pratiques chorégraphiques, dont il partage le projet pédagogique, les objectifs, et la méthode.

Il/elle assiste les professeur.e.s et la coordination pédagogique dans le suivi des projets et l'établissement du calendrier.

Il/elle est un.e interlocuteur.trice privilégié.e auprès des étudiants et fait le lien entre ceux-ci et l'équipe pédagogique, ainsi qu'avec les lieux d'accueil et d'organisation des différentes activités.

Ses compétences dans le domaine de la production en matière d'arts de la scène contemporains sont avérées. L'assistant.e est un.e jeune professionnel.le actif.ve dans le domaine. Une expérience directe auprès d'artistes ou dans une institution culturelle est un atout.

Son intérêt pour la danse contemporaine est argumenté et il/elle développe un regard informé sur la production actuelle.

L'assistant.e fait preuve d'un réel intérêt pour la pédagogie. Il/elle est généreux, recherche le travail en équipe, est ouvert.e au dialogue ; il/elle porte un regard critique et constructif, aime l'expérimentation et le partage des savoirs.

L'assistant.e est doté d'un esprit de synthèse, de sens pratique, et d'une bonne organisation car il/elle est impliqué.e dans l'organisation des activités extra-pédagogiques (secrétariat, planning, organisation de temps public, etc...) du Master.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 5/10 consacre 10h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022

SCULPTURE

Poste n° 52 :

Professeur.e : Sculpture : Atelier (12/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Artiste plasticien.ne aux pratiques pluridisciplinaires (volume, vidéo, multimédia, installation), le/la professeur.e est engagé.e et reconnu.e sur la scène artistique nationale et internationale.

Son champ d'action personnel, dans ses modalités esthétiques et les moyens d'expression associés, témoigne également d'une ouverture aux implications sociales, politiques et culturelles que recèle l'art en général aujourd'hui. Il/Elle interroge toutes ces notions sur le plan critique et relationnel, mais développe une pratique de l'art dans le sens que lui confère l'autonomie de l'art contemporain.

Son projet pédagogique et artistique tient compte des différentes strates de l'atelier dans son projet pédagogique actuel pour s'en saisir et en développer une proposition personnelle et prospective à l'échelle du cursus complet sur les deux cycles d'études (Bachelor et Master).

Projet actuel de l'atelier : « La notion de sculpture englobe aujourd'hui une multitude de pratiques et de médias (volume, performance, vidéo, installation, nouvelles technologies, ...). La spécificité de la sculpture est d'interroger via l'œuvre la place de l'homme dans le monde, non seulement dans un rapport d'interprétation (lecture sémantique et métaphysique), mais en plaçant le spectateur face à elle dans une situation de lecture et d'expérimentation tridimensionnelle ou spatiale. Pour pouvoir en avoir une idée complète, la sculpture et l'installation « obligent » ainsi à additionner les points de vue. Si l'expérimentation de nouveaux médias et de pratiques contemporaines n'exclut pas l'exploration, l'apprentissage et l'usage de pratiques patrimoniales (modelage, moulage, coulage, assemblage, bois et métal), les attitudes et les formes les plus contemporaines sont encouragées dans des projets qui allient travail d'atelier au sein de l'école (encadré par des artistes professeurs et des acteurs de l'art contemporain), médiation de l'œuvre et pratiques de l'exposition dans le cadre de projets essentiellement extra muros.

La recherche personnelle se pratique dès la première année. L'atelier est le creuset et le laboratoire, c'est le lieu de tous les possibles où s'élaborent et se développent les expérimentations. L'atelier est un microcosme à l'image du monde de l'art où la pratique plastique s'élabore, se donne à voir, s'analyse et se critique.

Le processus d'accompagnement des étudiants est basé sur une méthodologie qui favorise l'émergence d'une autonomie artistique par la compréhension du processus de création. »

Le/la professeur.e a le sens du travail en équipe et un intérêt marqué pour la relation pédagogique. La qualité de son engagement se mesure au climat d'émulation, de curiosité et de solidarité qu'il/elle est capable de mener dans les projets. Son projet témoigne de sa capacité de conjuguer rigueur, exigence, ouverture et disponibilité, tant vis-à-vis des étudiant.e.s que de ses collègues.

L'expérience pédagogique préalable n'est pas une condition exclusive mais elle peut constituer un atout important.

DESCRIPTION DU POSTE

Le/la professeur.e est le/la responsable pédagogique de l'option Sculpture. Il/Elle en détermine le projet pédagogique et artistique et le met en œuvre, en concertation et en collaboration avec les autres enseignant.e.s de l'atelier. Il/Elle participe à la constitution de l'équipe pédagogique de l'atelier en concertation avec la direction et les organes désignés à cet effet et propose l'organisation des activités pédagogiques spécifiques de l'atelier, par cycle d'études et par niveau de progression : cours, exercices, stages, etc. Ces activités spécifiques, auxquelles s'ajoutent les cours de tronc commun, représentent une part importante du cursus de l'étudiant.e.

Le/la professeur.e assure la coordination pédagogique, culturelle et administrative de l'atelier.

Le/la professeur.e souscrit au projet pédagogique et artistique de La Cambre, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres ateliers, cours artistiques, cours généraux et séminaires. Il/elle favorise et exploite au contraire rencontres, synergies et complémentarités.

Au-delà de l'École, le/la professeur.e est appelé.e à impliquer ses étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel, national et international, qui contribue à la dynamique de

l'atelier. Il/elle prépare et favorise l'insertion des étudiants diplômés dans le monde professionnel : projets, stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires éventuelles... seront encouragés et facilités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2022
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2022
- Désignation : été 2022

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 12/12 consacre 12h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 2h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2022.